

Nouveau réseau de chaleur, un «équipement vertueux»

En présence de Laure Trottin, secrétaire générale de la préfecture de Mende et sous-préfète de l'arrondissement de Mende; Pierre Morel à l'Huissier, député de la Lozère; Jacques Blanc, maire honoraire de La Canourgue ainsi que de nombreux autres élus et représentants des organismes partenaires, Claude Malzac, maire de La Canourgue et Alain Astruc, président du SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement) de la Lozère ont inauguré le réseau de chaleur de la commune, le 17 mai.

La réalisation d'un réseau de chaleur autour de la mairie pour alimenter divers bâtiments publics ou privés avait été envisagée dès 2011 mais sa création n'a été actée qu'en 2019. L'étude et les travaux ont été confiés au SDEE de Lozère et la mise en service de l'ouvrage a eu lieu au début de l'année 2023.

L'ancienne grange en pierres "Privat" située sur les hauteurs de la place du Pré-Commun a été réhabilitée pour y installer la chaufferie centrale et le silo de stockage. Ainsi, deux chaudières de 330 kW fonctionnant à 100 % avec des granulés de bois desservent huit bâtiments: l'ensemble mairie, école, salle des fêtes; le Centre de soins spécialisé Sainte-Marie; la maison médicale; la maison Nologues; la maison Saint-Amans, la maison France Services



▲ Le ruban inaugural a été coupé par Laure Trottin, sous-préfète de l'arrondissement de Mende. PHOTO LUC CAVÉ/LLN

(ancienne maison paroissiale); l'annexe de l'école du Sacré-Cœur et la gendarmerie (réseau prêt à être branché).

« Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, nous sommes satisfaits d'avoir mené à bien ce projet vertueux. Le 13 décembre dernier, nous avons reçu le trophée pour l'investissement local 2023 sur le thème des énergies, a indiqué Claude Malzac. Nous participons, à notre humble niveau, à réduire à la fois nos consommations d'énergie, nos consommations de gaz à effet de serre et notre dépendance aux énergies fossiles. Nous diminuons

les factures énergétiques et les coûts de fonctionnement et nous utilisons des ressources d'énergie locale, en biomasse, présentes sur le département de la Lozère.

Pour terminer, je tiens à féliciter les élus du Conseil municipal (ancienne équipe qui avait posé les premiers jalons du projet et l'équipe actuelle qui l'a finalisé), les financeurs présents et les entreprises, le maître d'œuvre et surtout le SDEE 48 qui nous a très bien accompagnés sur ce projet. J'encourage les maires des communes de Lozère à solliciter le SDEE pour le montage de ce type de dossier ».